

TIERS PAYANT COMPLEMENTAIRE

# Santé-Pharma fête ses 20 ans et annonce le test de la carte à puce Duo

**A** lors que Santé-Pharma a fêté cette semaine ses 20 ans, son trésorier, Alain Rouché, a annoncé le lancement à la fin du premier trimestre 2007 d'une expérimentation de la carte à puce d'assuré Duo. Elle se fera auprès des pharmaciens et des assurés d'Axa, Groupama, MMA, Azur et Aviva de six à sept départements. « *L'assuré présentera sa carte au pharmacien, la carte Vitale signera et certifiera le flux vers la complémentaire* », explique Alain Rouché.

Pour l'instant, cette idée d'une carte spécifique au tiers payant des organismes complémentaires tient la corde chez Santé-Pharma, face à la carte Vitale 2. Celle-ci obligera les assurés à initialiser leurs droits via une borne SESAM-Vitale. Avec Duo, ils recevront une carte immédiatement utilisable sans avoir à initialiser leurs droits. « *De plus, nous aurons la*

*possibilité de mettre en opposition la carte Duo si nécessaire. Ça ne sera pas possible avec la carte Vitale* », note Alain Rouché.

**Prises en charge à la carte.** Surtout, la carte Duo permettra aux complémentaires d'affiner leurs niveaux de prise en charge en fonction des contrats (notamment sur les produits déremboursés par le régime obligatoire). Pour cela, une carte à puce permettant de se connecter aux serveurs des assureurs apparaît idéale. Duo répondra à un triple objectif, expose François Peythieu, directeur santé individuelle de Groupama : éviter une saisie manuelle aux professionnels

de santé ; affiner les possibilités de prise en charge différentes ; pouvoir calculer le droit de l'assuré en local.

Des objectifs que les officinaux devraient apprécier, tandis que Santé-Pharma continue sa mue vers SP Santé (70 % de la migration a déjà eu lieu) avec son lot d'enregistrements manuels au comptoir. Ce transfert permet un contrôle des droits a priori, donc de supprimer les contentieux postpaiement. Au plan stratégique,

SP Santé se tourne vers tous les professionnels (il s'est déjà ouvert aux biologistes et radiologues en 2003 et aux kinés fin 2005). 209 complémentaires sont désormais adhérentes, couvrant 10 millions de Français, et 71 millions de flux traités en 2005 pour un volume de 1 Md€. □ **F.S.**

